



Compte Rendu : CSE Central Air France

06 Mars 2025

DÉCLARATION UNSa AÉRIEN :

😡 **Les récentes révélations médiatiques ont mis en lumière une réalité glaçante : des situations de violences et de harcèlement au sein d'Air France** que l'on ne peut plus ignorer. Derrière les « beaux discours et les engagements de façade », des faits d'une gravité extrême persistent, et leur traitement laisse trop souvent à désirer. Il est inacceptable que certaines situations restent étouffées sous des couches de bureaucratie et de tergiversations.

L'UNSA Aérien Air France Sol exige des actions concrètes et immédiates :

- Une révision de l'accord existant, pour le renforcer et en garantir l'application,
- Des formations obligatoires en présentiel pour tous les acteurs concernés,
- Une sensibilisation généralisée de l'ensemble des salariés,
- Un renforcement du rôle de la CSSCT et des instances de prévention,

Nous refusons que le silence et l'inaction deviennent la norme. L'UNSA Aérien reste pleinement mobilisée pour exiger des engagements forts.

➡ Et ensuite... ? L'UNSa Aérien ne veut pas se contenter de déclarations laconiques !

Le CSE-Central offre des outils puissants d'investigation et de réactions. Il doit défendre l'intérêt de tous les salariés. Avec une majorité syndicale au CSEC nous pouvons :

- Ordonner une session de CSEC extraordinaire spécifique sur le sujet du harcèlement dans l'entreprise, qui nous permettrait :
 - d'exiger une **expertise indépendante par un cabinet externe spécialisé** pour :
 - analyser l'ampleur du phénomène dans toute l'entreprise
 - et proposer des solutions adéquates et radicales

L'UNSa Aérien a proposé aux autres syndicats cette méthode de travail (qui garantit notre indépendance). SEULS F.O & LE SNPNC ONT SOUTENU NOTRE DEMARCHE ! Les autres élus présents en session du CSEC se sont « auto-défaussés » lorsqu'il aura fallu agir concrètement (pourtant combattre le harcèlement est au cœur de notre mission d'élus du CSEC).

Pas plus de courage du côté du DRH d'Air France, qui refuse d'aborder officiellement le sujet du harcèlement lors d'une session extraordinaire du CSEC. Il en parle pourtant (à l'arrache) en début de notre session... Un élu UNSa Aérien lui demande alors « *d'ajouter un point spécifique à la session en cours* »... Réponse lapidaire du DRH : « **NON !** »... Sujet vite bâclé : circulez y'a rien à voir !

IL Y A LES BELLES PAROLES ...ET LES ACTES... CHACUN JUGERA !

RESULTATS ANNUELS DU GROUPE AIR FRANCE 2024

💰 Pour 2024, le groupe Air France affiche d'excellents résultats :

Groupe AF	Nb de Pax	Chiffre d'affaires	REX	Dettes
2023	54,3 millions	18,5 milliards€	1 085 millions€	10,3 milliards€
2024	55,5 millions	19,2 milliards€	980 millions€	10,6 milliards€

Plus de passagers, meilleur chiffre d'affaires et des bénéfices (980 millions€) presque au niveau de l'année record (2023). Ces excellents résultats sont loin des prévisions catastrophiques de notre direction sur les impacts des jeux olympiques et sur nos taux de remplissage !

🔧 **Maintenance** : 131 millions de bénéfices. Un record depuis la fin du COVID.

📦 **Fret** : Bonne contribution des soutes PAX et des avions cargo.

✈️ **Transavia** : Toujours dans le rouge avec -37 millions€ de pertes sur l'année. Les promesses de la compagnie « *qui doit sauver notre court/moyen-courrier AF* » ne sont pas tenues...

Pour l'UNSa Aérien : Les bons résultats de l'année 2024 sont le fruit de l'engagement quotidien des salariés. Ils permettront de déclencher le versement d'une participation (accord signé par l'UNSa Aérien). La direction communiquera bientôt le calcul final.

Ces résultats sont encourageants. Ils sont en phase avec l'optimisme du secteur aéronautique : croissance mondiale et bénéfices !

A noter : même si le Groupe investit massivement dans Transavia, la low-cost n'est toujours pas rentable et questionne sur le modèle stratégique du Groupe.

😡 **L'UNSA Aérien tient à exprimer son profond mécontentement face à l'application de la TSBA aux facilités de transport des salariés d'Air France, une décision aussi injuste qu'inacceptable. En moins d'un an, les salariés ont déjà subi une hausse de 2,5 % des tarifs GP en mars 2024, et voilà qu'une nouvelle augmentation vient s'ajouter à l'addition.**

L'UNSA Aérien refuse cette énième ponction qui pèse uniquement sur le personnel.

Nous demandons :

- Un moratoire immédiat sur l'application de la TSBA aux billets GP,
- L'ouverture d'une négociation sur l'avenir des facilités de transport, afin de garantir leur accessibilité et leur pérennité,
- Une transparence totale sur l'état réel des disponibilités des billets R1

Les salariés d'Air France ne sont pas une variable d'ajustement fiscal ni une source de financement facile. Il est grand temps que la Direction cesse de les traiter comme des clients lambda et reconnaisse enfin leur rôle essentiel dans la pérennité de la compagnie.

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
contact@unsaerien.com

Rejoignez-nous

